

FRANÇAIS GÉNÉRAL ET DE SOCIALISATION

ILLETRISME / REMISE À NIVEAU

- Adultes :**
 - **Compétences clés**
Demandeurs d'emploi avec projet professionnel seulement
Orientation uniquement par les conseillers Pôle emploi et Missions locales
- Jeunes (16 - 25 ans) :**
 - **Avenir Jeunes** : inscription par la Mission locale, rémunéré, intensif
 - **Plan parisien de lutte contre l'illettrisme** : formations non rémunérées, renseignements EDL, AJ, missions locales
 - **Compétences clés** : orientation uniquement par les conseillers emploi Pôle emploi et Missions locales

ALPHABÉTISATION

- Secteur associatif : ateliers socio-linguistiques (ASL)**
Apprentissage de la langue via la découverte de l'environnement proche
Enseignement de proximité, rythme lent (4 à 6 heures par semaine)
Renseignements auprès de l'Equipe de développement local
- Cours municipaux d'adultes (CMA)**
Consultation du catalogue de la Mairie de Paris
<http://www.paris.fr/cma>
Les CMA disposent d'une offre différenciée pour les FLE langue non latine
- Cours hors CAI** (hors Contrat d'accueil et d'intégration)
Coallia - Renseignements : ofii75@coallia.org
- Ouvrir l'école aux parents (Parents d'enfants scolarisés) :**
Rectorat de Paris
Objectif maîtriser l'environnement scolaire de son enfant
Renseignements auprès de l'établissement scolaire
- Jeunes (16 - 25 ans) : Avenir Jeunes** - inscription par les Missions locales
Rémunéré, intensif
- Adultes : Compétences clés**
Demandeurs d'emploi avec projet professionnel seulement
Orientation uniquement par les conseillers Pôle emploi et Missions locales

FLE LANGUE LATINE/NON LATINE

FRANÇAIS À VISÉE PROFESSIONNELLE (SELON LE PROJET)

- Parcours linguistiques vers l'emploi pour les habitants des quartiers politiques de la Ville**
Non rémunéré, renseignements auprès des EDL et du PLIE
- Passerelles linguistiques du PDAE**
Voir catalogue de la Mairie - Secteurs : Services aux personnes, Restauration, Hôtellerie, Logistique, Nettoyage, Vente, Sécurité

Ce document a été réalisé par :

- la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé :

- le Service social départemental polyvalent (SSDP),
- le Bureau de l'insertion et de lutte contre les exclusions
- la Mission communication

- le Centre d'études, de formation et d'insertion par la langue (CEFIL)
- Délégation à la politique de la ville et à l'intégration.

Ont apporté leur contribution :

- l'Espace Insertion 13°, les SSDP 13°, 18° et 19°

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur **PARIS.FR**

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur

Outil d'aide au repérage
des niveaux de français

Pour qui ?

Vous vous apprêtez à effectuer un pré-positionnement en français d'une personne que vous accompagnez. Ce document doit vous permettre d'être à l'aise pour procéder au repérage des besoins de votre public et de vous saisir de l'offre linguistique de proximité.

Pourquoi ?

Pour repérer les besoins en français.

Pour orienter les usagers vers les dispositifs les mieux adaptés à leur situation.

Pour favoriser l'autonomie et l'intégration des usagers.

L'apprentissage du français est un véritable parcours.

Pour connaître les cours déjà suivis, vous pouvez demander à l'usager son porto folio Ville de Paris « mon livret d'apprentissage du français ». Page 6, vous y trouverez des informations sur les cours précédemment suivis.

Définitions

Il existe 3 profils linguistiques. Les personnes peuvent ainsi relever de la lutte contre l'illettrisme, de l'alphabétisation, ou du Français langue étrangère (FLE).

ALPHABÉTISATION

Apprentissage de la lecture et de l'écriture pour un public **non scolarisé dans son pays d'origine** (ne maîtrisant pas l'écriture, donc la structure, d'aucune langue)

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

Apprentissage de l'oral et de l'écrit pour un public **scolarisé dans son pays d'origine**

LUTTE CONTRE L'ILLETRISME

Apprentissage pour les personnes qui ont été **scolarisées en France ou en français et qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante** de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.

Éléments de repérage pendant l'entretien en 3 étapes

Inscrivez le nom de la personne

Cette grille vous permet d'effectuer rapidement le repérage du niveau de votre interlocuteur et de l'orienter.

ÉTAPE 1

Déterminez le niveau de communication

Bonjour, comment allez-vous ?
Pourquoi venez-vous ?

La personne ne répond pas, vous fait signe qu'elle ne comprend pas ou s'est fait accompagner

La personne s'exprime avec difficulté

Comment avez-vous appris le français ?

avec les amis, au travail, à l'école (comme une langue étrangère)

à l'école (tous les cours donnés en français), à la maison

NON FRANCOPHONE

FRANCOPHONE

Français langue maternelle, scolaire ou langue officielle

ÉTAPE 2

Déterminez le degré de scolarisation

Êtes-vous allé(e) à l'école dans votre pays ?

Plus de 5 ans

SCOLARISÉ(E)

Moins de 5 ans

PEU OU PAS SCOLARISÉ(E)

Plus de 5 ans

SCOLARISÉ(E)

Moins de 5 ans

PEU OU PAS SCOLARISÉ(E)

ÉTAPE 3

Déterminez le type de cours recommandé

Déterminez : FLE langue latine / FLE langue non latine

Quelle est votre langue maternelle ?
(la langue de vos parents)

Langue avec « a, b, c, d, ... »

FLE langue latine

Langue sans « a, b, c, d, ... »

FLE langue non latine

(FLE)
Français langue Étrangère

ALPHABÉTISATION

ILLETTRISME/REMISE À NIVEAU

ALPHABÉTISATION

ATTENTION : si la personne a appris une langue étrangère à l'alphabet latin (ex. : anglais, espagnol, ...), orientez-la sur des cours de FLE alphabet latin.
Exemples de langues non latines : arabe, grec, russe, chinois, japonais, tamoul, hébreu, thaï, ...